

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de Juillet les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Le quorum n'ayant pas été atteint, l'an deux mille vingt-cinq, le onze du mois de Juillet, les membres du Comité Syndical sont à nouveau réunis à Souvigny à 10h30 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier. Le quorum ne sera pas obligatoire pour que l'assemblée puisse valablement délibérer.

Etaient présents :

BRANSAT		LE MONTET	GRANSEIGNE Viviane
CESSET		NOYANT	
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	
CHATILLON		SAULCET	
CONTIGNY		ST SORNIN	
CRESSANGES		LE THEIL	
DEUX CHAISES		TREBAN	
LAFELINE		TRONGET	DETERNES Alain
MEILLARD	SIMON Yves	VERNEUIL	
MONETAY S/ALLIER			
MOULINS COMMUNAUTE			
	CHERVIER Alain		

* Suppléant

Absents excusés : Mme TOURRET Marcelle, Mme BRECHIGNAC Héline, M. PETIOT Yves, M. SAUZEDE Loïc

Absents : M. BONNIN Philippe, M. REIGNERON Antoine, Mme DIJOUX Nicole, M. MAITRE Alain, M. CHALMIN Maurice, Mme PETIOT Ghislaine, M. BLANCHET François, M. BERTRAND Patrick, Mme LACARIN M. Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, Mme VISINONI Stéphanie, M. ROUDIER Bernard, M. RIBIER Julien, M. ALLEAUME Frédéric, Mme FOVEAU Christine, M. ARCHASSAL Didier, M. MESMIN Christian, M. GUILLOT Thierry, Mme LACOURT Véronique, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. BRUN Baptiste, Mme PETITJEAN Liliane, M. ROUSSET Francis, Mme ROBIN Lydie, M. BURLAUD Jean-Luc, M. ROCHE Philippe, M. RIBIER Sylvain, M. BENASSY Patrick, M. DE PAULA Charles, M. MALLET Richard, M. TOURRET Eric, M. ALLIX Christian, Mme CABANEL Claire, M. PFEIFFER Stéphane, M. GUESTON Jean-Pierre, M. DEGUELLE Alain, M. ERAUD Robert, Mme BELIEN Martine, Mme DESPHELIPON Jocelyne, M. GUILLAUMIN Clément.

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

En exercice	54
Présents	6
Procurations	0
Votants	6
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

DEL20250711044

OBJET : Adoption de la Charte qualité nationale des réseaux d'assainissement

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération DEL20241205057 du 05 Décembre 2024 créant les régies autonomes pour le service public de l'eau potable et pour le service public de l'assainissement du syndicat mixte à compter du 1^{er} Janvier 2025,

Considérant que dans le cadre des travaux d'assainissement et d'eaux pluviales, l'application de la charte nationale « Qualité des réseaux d'assainissement » est désormais requise pour les projets faisant l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Considérant que la mise en application locale passe par l'insertion de la charte dans les dossiers de consultation du maître d'ouvrage lors de la passation des marchés publics pour fixer les objectifs de chacun des acteurs.

M. le Président propose au Comité Syndical d'appliquer la charte « Qualité des réseaux d'assainissement » ci-annexée concernant les travaux d'assainissement en cours ou à venir.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A. DETERNES